



## **COVID 19 : l'épidémie a pris une toute autre tournure au SPIP de Ducos : déjà 4 agents en arrêt depuis le déconfinement, le virus n'est plus en corolle, mais bien moral !**

**Après cette période très inédite et exceptionnelle, ce n'est pas à un retour à la réalité auquel nous avons le droit mais bien au monde d'après... les inégalités seront-elles encore plus flagrantes dans le monde d'après ?**

Les lendemains de la Crise sanitaire Covid 19 ont fait des dégâts au sein du SPIP de la Martinique. Alors que nous avons su nous adapter et répondre aux commandes qui nous ont été faites dans cette situation totalement inédite, remplissant entièrement les missions qui sont les nôtres, le déconfinement aura eu raison de nous :

- ✓ 4 collègues ayant subi des pressions, en arrêt maladie,
- ✓ Une absence de communication flagrante entre la direction et ses équipes,
- ✓ Des choix partiels dans les représentations des CPIP,
- ✓ Une information parcellaire et inégale entre chaque agent composant le SPIP, qu'il soit en milieu fermé ou ouvert ou au sein d'une même antenne.
- ✓ Information parcellaire conduisant à une inégalité de traitement dans le retrait ou non de RTT et congés.
- ✓ Un mépris constaté dans les réponses adressées aux agents posant des questions légitimes en l'absence d'informations claires de la part de la direction.

**Concernant l'IGJ:** quel crime avons-nous commis en questionnant l'Absence d'information et le choix obscur et quelque peu partial des personnes désignées pour répondre à une enquête de l'IGJ ???

Oui Madame La Directrice nous prenons note que vous avez fait un choix unilatéral et que vous avez « opté pour un critère objectif (durée du présentiel et/ou du télétravail sur la période) ».

Nous demandons toutefois à ce que la commande telle qu'elle a été rédigée par l'IGJ, nous soit transmise afin que nous puissions apporter notre contribution et notre point de vue à ce « retour sur expérience » que nous avons vécu de l'intérieur.

**Concernant le retrait de RTT et congés,** Nous demandons qu'il soit appliqué à chaque personne ayant rempli ses missions sur le terrain telles qu'indiquées dans le PCA, l'absence de retrait de jour de RTT et de congés comme cela est le cas pour les personnes en télétravail. Nous vous informons que si l'équité n'est pas appliquée à toutes les personnes ayant participé au PCA, par un abandon pur et simple du retrait, chaque personne impactée adressera un recours qui ne pourra pas faire fi des drôleries locales en matière de gestion des RH et autres régulations.

Sachez par ailleurs, que chaque agent positionné sur le PCA a respecté les astreintes auxquelles il était soumis, la question était alors d'éviter un maximum les mouvements et le nombre de personnes présentes au SPIP en même temps.

Si la consigne locale, tant que gouvernementale, avait été autre, vous auriez eu un nombre conséquent d'agents qui aurait assurés leur mission au quotidien comme nous le faisons depuis le 11 mai.

**Concernant les demandes d'aménagement de travail,** pour tenir compte de la non réouverture des écoles sur le département de la Martinique, nous demandons qu'une réponse équitable, respectueuse des agents et acceptables soit faite et ne laisse pas de doute quant à l'égalité de traitement à laquelle nous avons le droit en tant que fonctionnaires d'état soumis au même statut spécial.

Nous demandons ainsi des comptes sur la mise à disposition du PC portable du Milieu Fermé au profit du milieu ouvert et sur la question du télétravail « confort ».

**Nous demandons** qu'une information claire et égale circule entre chaque agent composant le service.

Que la liberté d'expression et de questionner sa hiérarchie soit valorisée et non dénigrées, afin que le dialogue se rétablisse. L'injonction de faire sans discussion et l'autoritarisme ne sont pas des modes de gestion pertinents au sein des SPIP aujourd'hui.

Ducos le 11/06/2020